



**Transition professionnelle, prenez un nouveau départ :**

Focus sur le dispositif démissionnaire

22/06/2023

**Bienvenue**  
La présentation débute dans quelques instants.



Lors de ce webinaire, vous pouvez utiliser l'onglet **Questions**, pour poser une question aux intervenants

**Transition professionnelle, prenez un  
nouveau départ :**

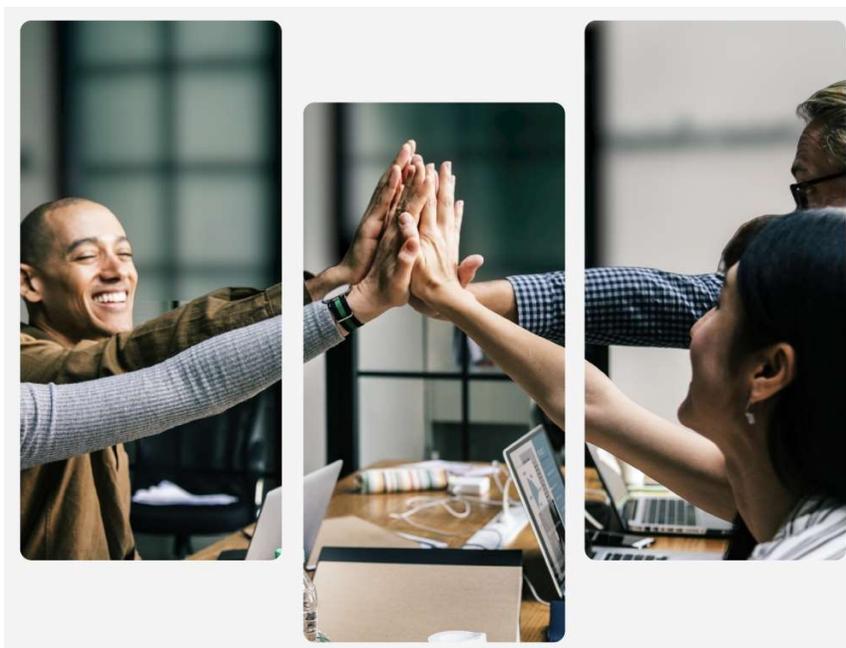
**Focus sur le dispositif démissionnaire**



22/06/2023



## C2RP, CARIF-OREF HAUTS-DE-FRANCE



- > Financé et présidé alternativement par l'État et la Région
- > Administré avec les partenaires sociaux
- > Membre du CREFOP et du réseau des Carif-Oref



# 4 GRANDES MISSIONS DU C2RP

---



## OBSERVER

Assurer une observation sur la relation Emploi-Formation  
Apporter un appui technique aux instances régionales



## ACCOMPAGNER

Mettre son expertise et ses ressources au service des  
acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi



## INFORMER

Répondre aux besoins d'information et de sensibilisation sur  
la formation, les certifications, les métiers, les dispositifs...



## COLLECTER

Collecter l'offre de formation professionnelle toute voie de  
formation, y compris par apprentissage  
Consolider les systèmes d'information

**01**

Pour qui ?

Pour quoi ?

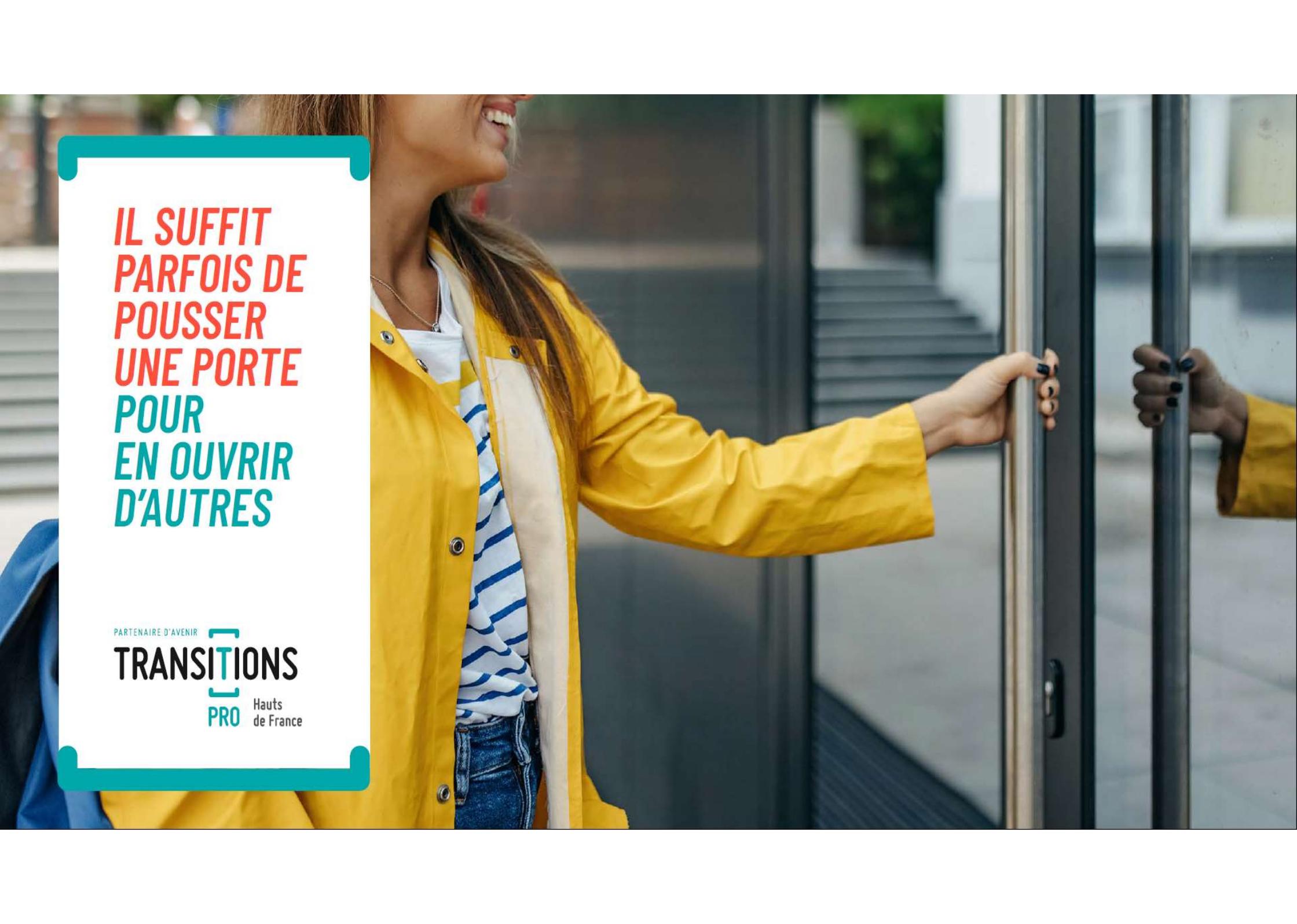
**02**

**03**

Comment ?

Questions réponses

**04**

A woman with long brown hair, wearing a bright yellow raincoat over a blue and white striped shirt and blue jeans, is smiling and holding the handle of a glass door. Another person's hand, also in a yellow raincoat, is visible on the adjacent door handle. The background shows a modern building with glass panels and steps.

**IL SUFFIT  
PARFOIS DE  
POUSSER  
UNE PORTE  
POUR  
EN OUVRIR  
D'AUTRES**

PARTENAIRE D'AVENIR

**TRANSITIONS**

**PRO**

Hauts  
de France

## QUI SOMMES-NOUS ?

Transitions Pro Hauts-de-France, un acteur régional, paritaire, interprofessionnel agréé par l'Etat pour accompagner le développement des compétences dont les entreprises et les salariés ont besoin pour aujourd'hui et pour demain.

Au travers de 4 dispositifs et un certificat :

- ✓ le PTP,
- ✓ Transco (transition collective),
- ✓ le dispositif démissionnaire,
- ✓ la VAE,
- ✓ le certificat CléA®



## NOS MISSIONS

Ensemble, nous construisons les meilleures solutions pour dynamiser et préserver l'emploi dans notre région !



FINANCER LES PROJETS DE  
TRANSITION PROFESSIONNELLE  
DES SALARIÉS



ANALYSER  
ET ANTICIPER LES BESOINS EN  
EMPLOIS DES RÉGIONS



GARANTIR  
LA QUALITÉ DES FORMATIONS  
FINANCÉES



DÉVELOPPER DES  
PARTENARIATS AVEC  
L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE  
L'EMPLOI



SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU  
CEP (CONSEIL EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE)



VEILLER À LA BONNE  
MISE EN ŒUVRE DE  
LA CERTIFICATION CLÉA  
(SOCLE DE CONNAISSANCES  
ET DE COMPÉTENCES  
PROFESSIONNELLES)

22 juin 2023

MOINS D'UNE HEURE POUR COMPRENDRE...

## Le Dispositif Démissionnaire

Pour qui ?  
Pour quoi ?  
Comment ?

22 juin 2023

PARTENAIRE D'AVENIR  
**TRANSITIONS**  
PRO Hauts  
de France



## Pour qui ?

- Les salariés en CDI de droit privé au moment de la démission
- Justifiant d'au moins 1300 jours travaillés dans les 60 derniers mois
- Ayant un projet de reconversion professionnelle bien préparé et reconnu comme étant réel et sérieux

22 juin 2023

## Pour quoi ?

Démissionner et percevoir l'allocation chômage pour permettre la mise en œuvre :

- D'un projet de reconversion en suivant une formation
- D'un projet de création ou de reprise d'entreprise

## Comment ?

**ETAPE N°1 : contacter un conseiller en évolution professionnelle pour finaliser le projet et vérifier l'éligibilité au dispositif**

[www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)

ⓘ Etape obligatoire avant de démissionner

**ETAPE N° 2 : préparer le dossier de demande d'attestation du caractère réel et sérieux du projet professionnel**

## Comment ?

**ETAPE N°3 : Etude du projet par la Commission Paritaire de Transitions Pro**

- ⓘ dans le cas d'un projet avec une formation, la formation ne doit pas démarrer avant d'avoir obtenu l'attestation du caractère réel et sérieux

**ETAPE N° 4 : La démission n'est possible que si la Commission accorde l'attestation du caractère réel et sérieux**

- ⓘ l'obtention de l'attestation de Transitions Pro ne garantit pas le versement de l'indemnité par Pôle Emploi qui est seul à pouvoir valider ce droit

## Comment ?

**ETAPE N°5 : L'inscription à Pôle Emploi dans un délai de 6 mois après avoir obtenu l'attestation du caractère réel et sérieux**

- PE valide les droits
- Calcule le montant de l'indemnisation

**ETAPE N° 6 : Pôle Emploi accompagne le bénéficiaire dans la mise en oeuvre de son projet tout en s'assurant qu'il effectue bien les démarches nécessaires pour le concrétiser et ce, dans un délai de 6 mois après l'inscription à PE**

# QUIZZ!

22 juin 2023

## Situation 1 :

Nathalie est actuellement infirmière depuis 7 ans au Centre Hospitalier Universitaire de Lille, elle a pour projet de se reconverter et de se former au métier de Data Analyst à partir de septembre 2023, elle souhaite donc démissionner de son emploi actuel. Selon vous, peut-elle solliciter un CEP pour faire une demande d'attestation du caractère réel et sérieux de son projet?

## Situation 2 :

Alexandre est actuellement Boulanger-Pâtissier depuis 15 ans en CDI dans une boutique du centre ville d'Amiens, suite au départ en retraite de son employeur, il souhaite racheter le commerce, il pense donc à démissionner de son CDI actuel pour la reprise. Selon vous, peut-il solliciter un CEP pour faire une demande d'attestation du caractère réel et sérieux de son projet?

### Situation 3 :

Elise est actuellement Auxiliaire de Vie, elle a été recrutée en CDI il y a 4 ans après avoir réalisée une période en CDD de 18 mois, elle a pour projet de se reconverter et de se former au métier d'Aide-Soignant à partir de janvier 2024, elle souhaite donc démissionner de son emploi actuel. Selon vous, peut-elle solliciter un CEP pour faire une demande d'attestation du caractère réel et sérieux de son projet?

### Situation 4 :

Sarah est actuellement en CDI en tant que Responsable d'une agence d'assurances à Arras, elle souhaite racheter 50% des parts à un membre de sa famille, propriétaire d'une autre agence d'assurances à Lens, elle pense donc démissionner de son CDI actuel afin de s'investir à 100% dans cette entreprise. Selon vous, peut-elle solliciter un CEP pour faire une demande d'attestation du caractère réel et sérieux de son projet?

## NOS RÉALISATIONS 2022

# 1 701

**Projets de Transition Professionnelle (PTP)**

# 50

**Reconversions dans le cadre des Transitions Collectives (Transco)  
au sein de 39 entreprises**

# 1 441

**Dossiers Démission-Reconversion validés**

# 215

**Dossiers Validation des Acquis de l'Expériences (VAE)**

# 3 744

**Certificats CléA® délivrés**



## UN ACCUEIL SUR 5 ESPACES ET 19 PERMANENCES



Contact à communiquer aux salariés

**Tél : 03 59 61 62 63**  
Transitionspro-hdf.fr

## Vos contacts de proximité pour les «PRO»

Espace Amiens Picardie

Laurence Dorso

[ldorso@transitionspro-hdf.fr](mailto:ldorso@transitionspro-hdf.fr)

Tél : 03 22 70 70 72

Espace Artois Douaisis

Hervé Tatinclaux

[htatinclaux@transitionspro-hdf.fr](mailto:htatinclaux@transitionspro-hdf.fr)

Tél : 03 2160 6128

Espace Lille-Métropole

Isabelle Coutant

[icoutant@transitionspro-hdf.fr](mailto:icoutant@transitionspro-hdf.fr)

Tél : 03 20 12 1375

Espace St Omer Côte d'Opale

Caroline Demolliens

[cdemolliens@transitionspro-hdf.fr](mailto:cdemolliens@transitionspro-hdf.fr)

Tél : 03 21 93 1343

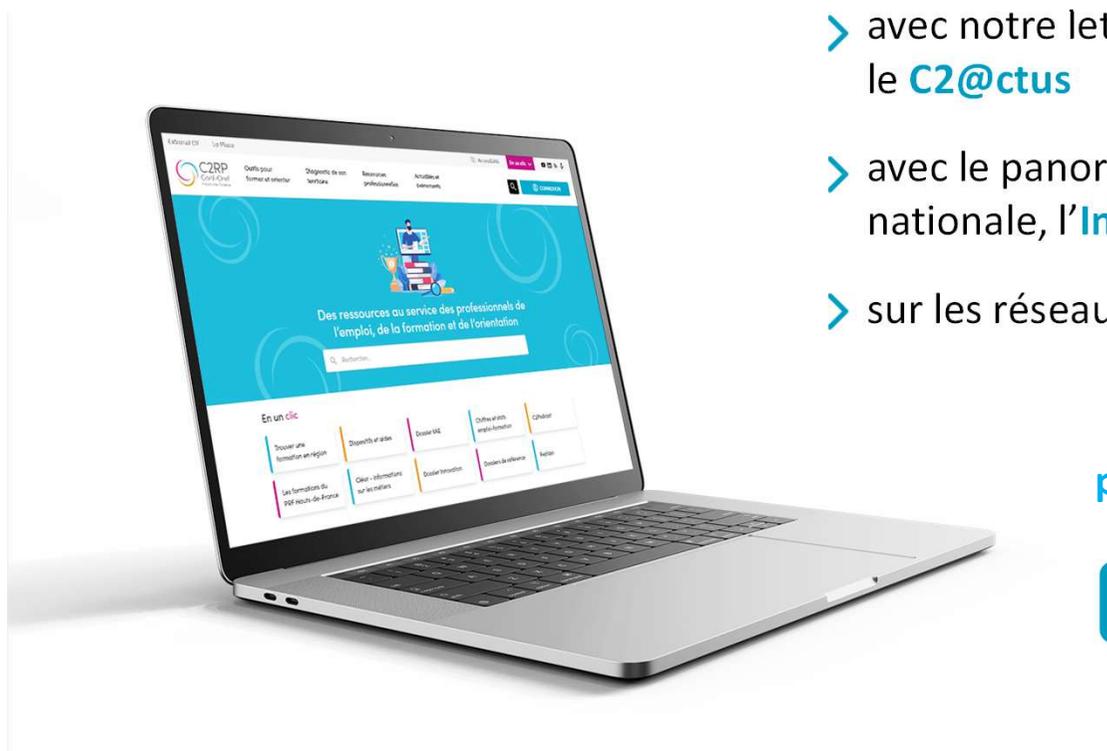
Espace Valenciennes Hainaut-Cambrésis

MarieLise Bazin

[mlbazin@transitionspro-hdf.fr](mailto:mlbazin@transitionspro-hdf.fr)

Tél : 03 27 29 98 78

# RESTEZ EN CONTACT AVEC LE C2RP



> avec notre lettre d'information,  
le **C2@ctus**

> avec le panorama de presse régionale et  
nationale, l'**InfoHebdo**

> sur les réseaux sociaux



[professionnalisation@c2rp.fr](mailto:professionnalisation@c2rp.fr)

[www.c2rp.fr](http://www.c2rp.fr)



# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



[www.c2rp.fr](http://www.c2rp.fr)



03 20 90 73 00



Le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.